

<http://www.snetap-fsu.fr/pre%C3%8C%C2%81avis-de-gre%C3%8C%E2%82%ACve-du-personnel.html>



CFPPA de la Creuse : préavis de grève du personnel

- En Région -

Date de mise en ligne : mercredi 2 novembre 2011

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public
Fédération Syndicale Unitaire

snetap snetap-fsu.fr
Secrétariat Vie Syndicale

Objet : Dépôt de préavis de grève [CFPPA](#) de la Creuse

Paris, le 27 octobre 2011

Madame la Directrice Générale, par la présente, le SNETAP-[FSU](#) dépose ce jour un préavis de grève, à la demande des Personnels du CFPPA de la Creuse, pour le **3 novembre 2011**, jour du Conseil de Centre.

Par cette action, ils souhaitent vous faire part de leur inquiétude quant à l'avenir du CFPPA et de ses équipes. Depuis l'arrivée d'un nouveau directeur le 2 septembre 2011, ils ont eu à cœur d'accompagner celui-ci au mieux dans sa prise de poste. Cependant, après presque deux mois de fonctionnement, force est de constater des manquements graves, relevant manifestement d'une incapacité à assumer les multiples facettes du poste.

Les Personnels relèvent à ce titre :

- Une ignorance persistante, voire une indifférence, à l'égard des réalités du CFPPA, de ses actions et des missions de son personnel
- Un comportement verbal inadmissible à l'égard des personnels
- Une incapacité à définir des objectifs de travail et à proposer des outils de pilotage
- Une vision à court terme et uniquement comptable, sans positionnement clair, ni vision stratégique
- Des maladresses graves, incompréhensibles à ce niveau de responsabilité, qui remettent en cause les relations avec les financeurs institutionnels
- Une mise en danger de partenariats établis de longue date, par un comportement inadapté et une absence de stratégie relationnelle
- Une absence de prise en compte de la mission de service public du CFPPA sur le territoire creusois
- Une incapacité à formuler le positionnement du CFPPA dans la stratégie [EPLEFPA](#)

Par ce préavis de grève, les Personnels entendent alerter le Conseil de Centre, d'une part sur leur impossibilité, en tant que professionnels, à conduire leurs missions au quotidien en l'absence d'un management cohérent, et d'autre part, sur les risques et la dangerosité d'une direction déficiente du CFPPA, dans un contexte sensible et un marché structurellement fragile.

En conséquence de quoi, les Personnels revendiquent :

- La nomination, à la direction du CFPPA, d'un directeur avec une réelle compétence managériale, une excellente compréhension de ce que peut être un territoire et ses enjeux, une vision stratégique des relations institutionnelles et partenariales,
- Une explicitation de la place du CFPPA de la Creuse dans la stratégie EPLEFPA

Sachez, Madame la Directrice Générale, que c'est avec gravité que les Personnels se sont engagés dans cette démarche peu courante à deux mois d'une prise de fonction, et c'est en ce sens que le SNETAP-FSU insiste pour que l'Administration (de vos services, en passant par ceux de l'autorité académique, et jusqu'au directeur de

CFPPA de la Creuse : préavis de greve du personnel

l'EPLEFPA) prenne la mesure du désarroi grandissant et de la situation déjà très dégradée sur le CFPPA de la Creuse, en vue de prendre au plus tôt les décisions qui s'imposent.

Recevez, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric Chassagnette
Secrétaire Général adjoint du SNETAP-FSU